



Cahiers de praxématique

48 | 2007

Séquentialité et mouvements dans le discours

Dislocation et conjugaison en français contemporain

Dislocation and verbal conjugation in contemporary French

Alain Berrendonner



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/779>

ISSN : 2111-5044

Éditeur

Presses universitaires de la Méditerranée

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2007

Pagination : 85-110

ISBN : 978-2-84269-837-9

ISSN : 0765-4944

Référence électronique

Alain Berrendonner, « Dislocation et conjugaison en français contemporain », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 48 | 2007, document 3, mis en ligne le 01 janvier 2010, consulté le 07 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/779>

Tous droits réservés

Dislocation et conjugaison en français contemporain

On qualifie communément de « dislocations » (à droite ou à gauche) des dispositifs syntaxiques dans lesquels un argument du verbe est exprimé deux fois, par un pronom clitique et par un syntagme lexical détaché en périphérie. Voir par exemple [Blasco 1999 : 209] :

Dislocation : forme de construction dans laquelle au lieu d'un élément régi par le verbe (*à mon fils* dans *Je parle à mon fils*), on a d'une part un pronom qui assure la fonction de régi (*lui* dans *Je lui parle*) et d'autre part une réalisation lexicale disloquée, *mon fils*, soit avant le verbe (*Mon fils je lui parle*) soit après le verbe (*Je lui parle à mon fils*).

En général, le double marquage d'argument est considéré comme une propriété caractéristique des constructions disloquées, et on l'utilise comme critère pour les identifier. Autrement dit, il suffit qu'un énoncé contienne un double marquage pour qu'on lui attribue *ipso facto* une construction disloquée. C'est cette équivalence ou co-extensivité présumée des deux phénomènes que je voudrais remettre en cause ici. J'examinerai d'abord le cas des sujets, puis celui des régimes verbaux.

1. De la (non-)dislocation des sujets

1.1. Syntaxe

1.1.1. Parmi les énoncés qui présentent un double marquage du sujet (cooccurrence *SN + il*), on en trouve qui ne possèdent pas les propriétés ordinaires des constructions disloquées. Par exemple :

- (1) (a) *Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil.* [titre de film]
 (b) *Maintenant tout le monde il va savoir que les alpages sont en polystyrène.*
 [F'Murr]
 (c) *Chacun il a sa chimère.* [Rictus < Sandfeld]
 (d) *personne il veut m'employer* [oral]
 (e) *Personne il fiche rien, à Toulon, excepté les pêcheurs.* [P. Mille < Zribi-Hertz]
 (f) *quand quelqu'un il arrive et qu'il est un peu ravi là comme ça il est de Martignes* [Corpaix]

Les énoncés de ce type ne sont pas très fréquents, mais ils sont néanmoins bien attestés, tant à l'oral que dans ses contrefaçons littéraires¹. Or, divers arguments interdisent de les analyser comme des dislocations. D'une part, leur SN sujet n'est pas perçu comme détaché prosodiquement (nous reviendrons ultérieurement sur ce point). D'autre part, contrairement à ce qu'on observe d'habitude dans le cas des dislocations à gauche, la dislocation symétrique à droite n'est pas possible :

- (1') *Il est beau, tout le monde.
 *Il veut m'employer, personne.

Par ailleurs, des articulateurs discursifs comme *eh bien* ou *bon*, qui se placent souvent entre un constituant disloqué initial et la suite de l'énoncé, ne peuvent pas être intercalés ici :

- (1'') *Personne, eh bien il veut m'employer.
 *Tout le monde, bon ben il est beau.

Enfin, au plan sémantique, on tient généralement pour acquis que la dislocation à gauche est un procédé qui sert à conférer au constituant détaché le statut de thème ou de topique². Or, en (1), les SN sujets ne sont pas des désignateurs, mais expriment divers opérateurs de quantification, existentielle, universelle ou négative. Ce sémantisme les rend inaptes à jouer le rôle de topique, et par nature, ils ne peuvent donc pas se trouver en position disloquée.

1. La suite *personne il* se rencontre 2 fois dans Corpaix, et 6 fois dans Frantext ; quant à *tout le monde il*, on en trouve 2 occurrences dans Corpaix, et 11 dans Frantext (exemples tous postérieurs à 1928).

2. Cf. Martin R. [1983 : 219] ; Gadet [1989 : 169] ; Riegel *et al.* [1994 : 427] ; Berthoud [1996 : 8] ; Charolles [1997 : 28] ; Lambrecht [1981, 1986, 1994] ; Grobet [2000 : 262] ; Cresti [2003 : 181] ; Lacheret [2003 : 12] ; etc.

1.1.2. Plus largement, on constate que même parmi les doubles marquages qui impliquent des SN ordinaires (désignateurs), il y en a un bon nombre qui n'ont pas de valeur topicalisante, et qui ne sont donc vraisemblablement pas la signature d'une construction disloquée. Tel est souvent le cas dans les propositions enchâssées¹ :

- (2) j'ai mélangé un peu les les séquences où *les gens ils* parlent quoi [CERF]

Ou bien lorsque le SN sujet redoublé est manifestement le foyer rhématique de l'énoncé :

- (3) un — pas pas deux ni trois — *un seul il* s'avance avec le fusil [CTFP]

Ou encore lorsque l'énoncé à double marquage se trouve coordonné à un énoncé parallèle sans double marquage :

- (4) *les chiens ils* sont autour et *le sanglier* est au milieu [CTFP]

On peut avoir le même soupçon chaque fois qu'on voit redoubler un sujet qui n'a pas particulièrement besoin d'être marqué comme topique, par exemple parce qu'il proroge un topique déjà établi et maintes fois confirmé dans le contexte antérieur² :

- (5) (a) j'y suis allée une fois mais mon père lui y tenait pas + que j'aïlle à ces fêtes + parce que *mon père il* était beaucoup rigide [Corpaix]
 (b) et puis le patron ben lui il s'en foutait hein — il nous donnait pas d'argent pour le et puis il avait pas de voiture et puis c'était un radin — *le patron il* était pas rigolo [CTFP]

Bref, il y a des raisons de penser que bon nombre d'énoncés à double marquage, du type (1-5), ne sont pas des spécimens de dislocation à gauche topicalisante, et donc, que le double marquage du sujet peut avoir lieu dans d'autres cadres que les constructions disloquées. Comment, dès lors, caractériser ces emplois « non orthodoxes » ? Pour en rendre compte, je cumulerai deux hypothèses, l'une fort classique, l'autre d'inspiration variationniste.

1. Cf. déjà [Sandfeld 1965 : 51].

2. [Vion & Colas 1987 : 256] observent ainsi que le double marquage est la construction favorite chez les enfants de 5-6 ans, et ajoutent : *Il ne semble pas, cependant, que l'usage fait ici des reprises soit lié au caractère de nouveauté ou d'ancienneté d'un élément référé.*

réduits à leur premier segment du fait de la débilite des désinences, on peut même concevoir G2 comme ayant pour principe de conjuguer régulièrement les verbes par la gauche, et seulement à l'occasion par une marque redondante à droite. La variation G1/G2 est attestée entre autres, à l'oral, par des réfections du type (6), où le locuteur formule deux fois le même énoncé en usant alternativement des deux variantes :

- (6) (a) ah ben tout le monde en a besoin tout le monde il en a besoin [Corpaix]
 (b) je pense que je suis un gros veinard et + et que et que la vie est cool et que la vie elle est top quoi [CERF]

Il importe de souligner que dans G2, les marques de conjugaison verbale que sont les IP ne donnent pas seulement des indications de personne, mais aussi de genre (*il/elle*), d'animation (*on/ça*), de nombre (*il/ils*) et de format logique (individué ou non : *il/ça*). En d'autres termes, ces flexifs ont pour fonction de spécifier le *type de référent* auquel renvoie l'argument sujet, et ressemblent en cela aux marqueurs de classe qui sont affixés par accord au verbe dans les langues bantoues.

1.1.4. Moyennant ces hypothèses, les énoncés du type (1-5) se ramènent à des constructions verbales canoniques¹, dans lesquelles le locuteur a choisi de fléchir le verbe selon la variante morphologique G2.

1.1.5. Quant aux énoncés du type *II+V*, où l'on considère traditionnellement que le clitique joue le rôle de sujet, ils doivent être réanalysés comme des P dont la position de sujet (SN) est vide. La construction verbale neutre [SN SV]_P admet en effet quatre versions, que l'on peut illustrer ainsi :

1. Le terme *canonique* sera utilisé ici pour désigner toutes les propositions de structure [SN SV] comprenant devant le verbe un SN sujet lexical intégré, que celles-ci soient par ailleurs conformes ou non aux exigences de la norme dominante. En effet, comme l'explique Lambrecht, la canonicité sanctionne avant tout une qualité logique : la présence d'un sujet lexical, qui rend la proposition interprétable hors contexte, et évaluable en termes de vrai/faux.

(7)		SN	SV
	(I)	Ton fils	[il ne fiche rien en classe]
	(II)	Ton fils	[∅ ne fiche rien en classe]
	(III)	∅	[il ne fiche rien en classe]
	(IV)	∅	[∅ ne fiche rien en classe]

I et III relèvent de la variante G2 (avec IP), et s'opposent par la présence/absence d'un SN sujet. II et IV relèvent de G1 (sans IP), et s'opposent de même. Il s'avère ainsi que dans les propositions finies du français contemporain, le sujet est un constituant facultatif. Le type III étant, comme on sait, massivement le plus fréquent à l'oral [Lambrecht 2003], on peut même affirmer que l'absence de sujet est la situation la plus courante. Il serait donc urgent de revenir sur le classement traditionnel qui fait du français, au regard du paramètre « Pro-drop », une langue à sujet obligatoire.

1.1.6. Comme toujours en cas de variation libre, les deux variantes G1 et G2 ne sont pas utilisées par les locuteurs de façon aléatoire, mais en fonction d'une certaine logique d'optimisation, dont les principaux effets sont les suivants :

- ◆ Lorsque la position de sujet est vide, c'est la variante G2 (avec IP) qui est presque toujours préférée. Les emplois du type IV sont très rares, et n'apparaissent guère que dans des genres textuels où l'ellipse de morphèmes grammaticaux fait partie du style convenu (livrets scolaires, citations militaires, journaux intimes, SMS, etc.)¹.
- ◆ Lorsque la position de sujet est occupée par un SN, porteur de marques de genre, nombre et personne (p3), c'est au contraire la grammaire G1 qui est majoritairement pratiquée, et qui passe pour « standard » selon la norme dominante. À la variante G2 (emplois du type I) sont attachés des jugements de valeur négatifs : la présence d'un IP est qualifiée de « pléonasme populaire », et fait l'objet d'une forte répression en milieu scolaire, comme en atteste l'extrait de manuel suivant :

Le sujet lui-même peut être détaché en tête de phrase, mais alors sur le ton interrogatif : « Pierre ? Il est venu », ou à la fin : « Il est venu, Pierre ». La construction précédente est différente du tour populaire « Pierre il est venu », qui est incorrect parce qu'il fait suivre inutilement un sujet substantif d'un second sujet, le pronom *il*. Si, en français, le

1. Voir [Leeman 2006 : 30], qui conclut à « la faible fréquence de l'omission » du clitique dans un corpus oral.

pronom personnel est nécessaire pour annoncer la personne, il devient superflu dès que cette personne est introduite par un substantif. [Dauzat 1946 : 93]

♦ L'usage de G2 redevient cependant légitime lorsque le sujet est de type propositionnel (que P ou P infinitive), c'est-à-dire un constituant non marqué en personne, genre, nombre, etc. : *Boire un petit coup c'est agréable.*

À l'origine de ces préférences, il semble donc y avoir un principe d'optimalité formulable ainsi :

PO : Pour bien faire, un verbe fini doit être précédé d'un segment perceptible et d'un seul indiquant le type du prime actant.

Il s'agit là probablement d'une disposition pratique destinée à faciliter le décodage linéaire de l'énoncé, en assurant aux moindres frais la délivrance des informations selon un ordre stéréotypé « prime actant, puis procès », ce qui favorise leur traitement prévisionnel. Les tours I et IV, qui ne s'y conforment pas, sont tous deux sub-optimaux, l'un par excès de redondance (I), l'autre par irrespect de la progression attendue, voire par l'absence de toute marque de personne (IV).

1.1.7. La principale conséquence de l'analyse que je viens d'esquisser, c'est que le double marquage cesse d'être synonyme de dislocation : il peut tout aussi bien se produire dans des P canoniques sub-optimales. Bon nombre d'occurrences traditionnellement classées comme « dislocations » deviennent dès lors suspectes de ne pas en être, et face à des énoncés comme (8) :

- (8) (a) monsieur A il me commande pas [CTFP]
 (b) les gens ils vont dans les grands centres [Corpaix]

le premier problème qui se pose est de déterminer si l'on a ou non affaire à des constructions disloquées. Pour cela, un examen de leur structure prosodique devient indispensable.

1.2. Prosodie

Sur ce plan, les SN sujets présentent deux profils nettement différenciés.

1.2.1. Les uns apparaissent intégrés à la même unité intonative que le SV qui suit. Ils n'en sont séparés par aucun trait de frontière prosodique (ni allongement syllabique final, ni pause subséquente). Il y a entre eux continuité de contour mélodique (pas de saut de fréquence). Le SV porte par rapport au SN sujet un intonème hiérarchiquement « dominant » (continuatif majeur ou conclusif), ce qui signale leur regroupement.

Ce profil prosodique intégré s'observe qu'il y ait ou non double marquage. Autrement dit, il est compatible aussi bien avec G2 qu'avec G1. Le fragment (9) est à cet égard particulièrement instructif :

- (9) quand euh dans un dîner vous dites euh *ma femme est prof* ça fait bien et si une femme dit *mon mari il est instit* on voit tout de suite un gars avec des pinces à vélo arriver [*< Lindqvist*]

Syntaxiquement, les deux énoncés en italiques sont du même modèle, sauf que l'un contient un double marquage et pas l'autre. Or, ces deux énoncés présentent la même structure intonative intégrée (voir annexe, fig. 1 p. 109)¹. D'après la prosodie, ils ne sont donc disloqués ni l'un ni l'autre, pas plus le second que le premier.

1.2.2. D'autres SN sujets se caractérisent à l'inverse par des traits non équivoques de détachement prosodique. Ils prennent la forme d'un groupe intonatif distinct, démarqué par un allongement de sa syllabe finale, et éventuellement par une pause subséquente, vide ou pleine. Ce groupe porte un intonème continuatif majeur (montée au ton H+), dominant par rapport à celui qui affecte le SV, ce qui indique qu'il n'est pas agrégé avec ce dernier. Voir en annexe (fig. II p. 109) le tracé correspondant à l'exemple (10) :

- (10) j'ai commencé à travailler en soixante et onze donc ça fait euh dix-huit ans — et à chaque fois c'est la même curiosité c'est-à-dire que il y a pas de lassitude {62} euh *la lassitude!* {99} euh *elle existe à un autre niveau* [CTFP]

Ce schème détaché n'est pas réservé aux énoncés à double marquage. Il peut être associé aussi bien à la variante G1 qu'à G2, comme en attestent les exemples suivants (voir fig. III et IV p. 110) :

1. Les tracés figurant en annexe ont été obtenus à l'aide de *Praat*, logiciel d'analyse du signal réalisé par P. Boersma & D. Weenink, Institut of phonetics sciences, University of Amsterdam.

- (11) (a) il y a beaucoup par exemple de de de d’insectes qui prennent des couleurs qui font peur aux oiseaux qui ont envie de les consommer et qui ainsi se défendent et pour nous {12} *le rouge / est une couleur qui fait peur* [Pelt]
 (b) je : refuse complètement l’attitude aristocratique de laquelle vous parliez tout à l’heure mais moi *mon goût / était d’aller voir Varè- euh Ravenne par exemple* ou d’aller voir San Gimignano ou quelque chose de cet ordre-là [Debray]

Selon Rossi [1999 : 68], détacher ainsi le SN sujet d’une proposition est une façon de le topicaliser. Cela veut dire que s’il existe des doubles marquages sans dislocation, il y a aussi, à l’inverse, des dislocations sans double marquage : aucun indice morpho-syntaxique ne les décele ; seul un détachement prosodique en est la trace.

Ce type de dislocation peut, le cas échéant, être confirmé par des indices segmentaux subsidiaires, comme l’insertion de matériaux parenthétiques entre sujet et verbe. En (12), par exemple, la présence de l’articulateur *eh bien* révèle un sujet disloqué :

- (12) la frontière entre un acte criminel et un acte qui n’est pas criminel + *eh bien* se fait en fonction + d’une conception + morale + [CERF]

1.3. Conséquences

1.3.1. Au total, il apparaît qu’entre variantes morpho-syntaxiques et schèmes prosodiques, toutes les combinaisons possibles sont attestées, autrement dit qu’il existe pour une P à sujet quatre structures distinctes, que résume le tableau suivant ¹ :

(13)

		Variation morphologique sur V	
		G1 [-IP]	G2 [+IP]
Prosodie	- détachement	(α) [SN V ...]	(β) [SN il+V ...]
	+ détachement	(γ) SN # [_ V...]	(δ) SN # [_ il+V...]

1. Le « # » note la discontinuité prosodique.

1.3.2. Seules les structures (γ) et (δ) méritent, si l'on y tient, d'être traitées de dislocations, puisque le SN sujet y occupe une position détachée frontale, et non son site préverbal « de base ».

1.3.3. Je rappelle, pour mémoire, que les séquences du type (δ) sont en outre homonymes de configurations macrosyntaxiques (« périodes » dans la terminologie fribourgeoise) composées de deux énonciations successives actualisant des clauses autonomes : une clause nominale du type *nominativus pendens*, puis une clause verbale sans sujet¹. Il s'ensuit que pour une séquence du type *SN il V...* transcrite sans indications prosodiques, comme c'est le cas dans un grand nombre de corpus (ex. : *mon chat il dort avec moi*), il y a trois hypothèses d'analyse à envisager : P canonique (β), P disloquée (δ), ou structure périodique biclausale...

1.3.4. On voit alors ce qu'il en coûte d'identifier double marquage et dislocation, comme on le fait d'habitude. Cela revient à assimiler toutes les occurrences de (β) au type (δ), c'est-à-dire à surestimer fortement le nombre des cas de dislocation, et à sous-estimer d'autant celui des énoncés canoniques. En fait, un bon nombre de prétendues « dislocations » n'en sont tout simplement pas. Il conviendrait donc, sur ce point, de réviser les comptages officiels, et d'assainir les données quantitatives en vigueur. On doit notamment remettre en doute l'idée que les constructions verbales canoniques seraient très rares dans la performance orale des locuteurs, comme le soutient par exemple Lambrecht :

En français parlé, la phrase canonique est systématiquement remplacée par une construction phrastique dans laquelle la position préverbale est occupée par un pronom atone et la position postverbale par des constituants lexicaux. Nous appelons ce type de phrase la construction phrastique préférée. [Lambrecht 2006]

En fait, si l'on tient compte du type (β), les énoncés canoniques, i.e. comprenant un SN sujet préverbal intégré, ne sont pas si rares que ça. Cette construction reste assurément minoritaire en français parlé, mais elle est loin d'y être systématiquement prohibée. Voici par

1. Voir [Berrendonner & Béguelin 1997], [Berrendonner 2001], ou [Groupe de Fribourg, à paraître].

exemple ce qui ressort d'un comptage effectué sur 6' 53" de conversation orale, en tenant compte du critère prosodique¹ :

Verbes à la 3 ^e personne	93	100 %
P sans SN sujet	66	71 %
P canoniques, types $\alpha + \beta$	6 + 16	23,6 %
P disloquées, types $\gamma + \delta$	0 + 5	5,4 %

Il apparaît donc que dans la performance orale de certains locuteurs, et qui ne sont pas les plus normatifs, le nombre des P canoniques est loin d'être négligeable, et dépasse même largement celui des dislocations à gauche.

1.3.5. Ce constat oblige à relativiser, sinon à remettre en cause, le « principe de séparation de la référence et de la relation » postulé par Lambrecht pour expliquer les constructions favorites du français parlé, et qui stipule :

Do not introduce a new discourse referent and talk about it in the same time. [2003]

Selon Lambrecht, c'est ce principe qui expliquerait (entre autres) pourquoi on préfère la construction disloquée (*la dame elle m'a regardé*) à la construction canonique (*la dame m'a regardé*) : la première permettrait de placer un constituant topique « à l'extérieur de la proposition », et donc de séparer les deux opérations de référence topicale et de prédication, tandis que dans la seconde, ces opérations se trouvent combinées et exécutées solidairement, ce qui serait cognitivement malcommode. Mais que penser d'un principe qui se trouve démenti presque une fois sur quatre ? Si l'on en juge d'après le nombre des P canoniques effectivement produites à l'oral, il ne semble pas que le besoin de découpler référence et prédication soit une contrainte bien impérieuse. Pour expliquer le rendement des diverses constructions du sujet, mieux vaudrait, me semble-t-il, se fonder tout simplement sur leurs aptitudes référentielles inégales, et sur les conséquences pratiques qui en découlent.

1. Il s'agit du chap. 25 (*La chasse au sanglier*) de CTFP [Blanche-Benveniste & al. 2002 : 136]. Les constructions impersonnelles, ainsi que quelques clivées, ont été exclues du comptage. Le locuteur enregistré a une nette préférence pour la variante G2, comme le montre la proportion α / β .

1.3.6. Les P du type *II+V* se distinguent, comme on l'a vu, par l'absence de SN sujet. Elles sont donc à mettre en parallèle avec les constructions verbales dites « absolues » ou « à complément zéro » : comme ces dernières, elles comportent une place d'argument non pourvue, et cela se traduit au plan sémantique par le fait que l'un des actants impliqués dans le prédicat verbal (en l'occurrence, le prime actant) reste indéterminé, à l'état de variable non instanciée¹. Cette indétermination du sens demande à être suppléée par de l'information extra-linguistique, ce qui suppose la présence, dans le contexte cognitif commun aux interlocuteurs, d'un référent accessible donnant la valeur de la variable. Le sémantisme de la construction sans SN sujet suffit donc à expliquer pourquoi les sujets parlants en usent de préférence lorsqu'il s'agit de prédiquer sur un topique en vigueur, c'est-à-dire sur un référent déjà activé et particulièrement saillant : employer cette construction, c'est recourir à un banal procédé d'économie expressive, qui consiste à ne pas verbaliser ce qui est contextuellement évident.

1.3.7. Les constructions canoniques ($\alpha+\beta$) se caractérisent au contraire par la présence d'un SN sujet, dont la fonction sémantique est de spécifier la valeur du prime actant (en lui assignant une quantification, une catégorisation, et éventuellement une localisation). L'usage de ces structures est donc particulièrement approprié lorsqu'on doit opérer une référence contrastive, c'est-à-dire identifier un référent parmi d'autres en le distinguant au moyen d'attributs signalétiques propres. C'est pourquoi les locuteurs y recourent de manière privilégiée, entre autres : (i) lorsqu'ils veulent prédiquer sur l'un des deux protagonistes également saillants d'un récit (les chiens vs le sanglier en (3) *supra*) ; (ii) lorsqu'ils veulent prédiquer sur un objet-de-discours d'arrière-plan, inactif et qui n'émerge pas du lot commun ; (iii) lorsqu'ils veulent prédiquer sur une entité anonyme, mais caractérisable quantitativement (ex. 1). Bref, la construction canonique a son utilité toutes les fois qu'il s'agit d'apporter de l'information à propos d'un référent accessible, mais qui n'est pas donné d'avance. Les locuteurs

1. On sait seulement, grâce à la marque de conjugaison, sur quel type ou dans quelle classe de référents cette variable prend sa valeur.

ne voient alors aucun inconvénient à en fournir un signalement explicite en même temps qu'ils prédisent sur lui ¹.

1.3.8. Quant à la construction disloquée ($\gamma + \delta$), elle contient elle aussi un SN sujet, qui a les mêmes aptitudes à la désignation contrastive que celui d'une construction canonique. Ce qui l'oppose à cette dernière, ce n'est donc pas le mode de référence mise en œuvre, mais le type de prédication exprimé. En s'inspirant de Kronning [1996 : 46], on peut voir dans le détachement à gauche un dispositif dont la valeur oppositive est de marquer une stratification particulière du contenu prédictif, c'est-à-dire une articulation de celui-ci en deux parties : la première consiste à attribuer à l'argument détaché un prédicat indéterminé, ayant statut de variable ; la seconde consiste à instancier cette variable par le prédicat lexical exprimé par le verbe. Ce que l'on peut illustrer très grossièrement par des paraphrases du genre ² :

- (10') la lassitude / elle existe à un autre niveau \cong
 p1 : Il y a un prédicat f qui est vrai de la lassitude
 p2 : $f =$ exister à un autre niveau
- (11') le rouge / est une couleur qui fait peur \cong
 p1 : Il y a un prédicat f qui est vrai du rouge
 p2 : $f =$ être une couleur qui fait peur

Ce type de prédicat complexe, qui présente p1 comme un préalable à p2 (= comme « présupposé »), n'est pertinent que si le fait nommé

1. Lorsqu'il s'agit non de réactiver un référent connu, mais d'introduire un nouvel objet-de-discours, totalement inédit, on constate en revanche une nette tendance à éviter la construction canonique. Il est en effet très rare, voire exceptionnel, que celle-ci ait pour sujet un SN indéfini. Elle est alors généralement remplacée par ce que Lambrecht appelle des constructions « à prédication seconde » : on préfère dire *Il y a des gens qui t'attendent* plutôt que *Des gens t'attendent*. Mais cela peut s'expliquer par une simple répugnance à faire coïncider SN sujet et focus informationnel. Au total, le principe de séparation de la référence et de la relation me semble ainsi être une explication dont on pourrait faire l'économie.

2. Pour en donner une représentation formalisée, un moyen est de recourir au lambda-calcul. On figurera alors le sens de (10-11) sous la forme :

$\lambda f.f$ (la lassitude) (exister à un autre niveau)

$\lambda f.f$ (le rouge) (être une couleur qui fait peur)

Dans cette expression de forme $\lambda f.f(A)(B)$, la partie fonctionnelle $\lambda f.f(A)$ représente p1, et son application sur l'argument (B) correspond à p2.

par pI fait déjà partie du savoir partagé courant. Cela explique que les P disloquées soient employées de préférence dans les circonstances de discours où l'on sait déjà qu'un référent R_i va avoir droit à un prédicat, qui n'attend que d'être spécifié. Par exemple, après une question sur R_i , qui laisse prévoir une réponse, ou après une assertion sur R_i qui appelle une réfutation :

- (15) LI : comment est venue l'idée d'édifier ici une réserve, puis un jardin zoologique
 L2 : *eh bien cette idée + elle appartient au maire de Villars-les-Dombes* [oral, INALF]
- (16) Le guide de l'étudiant, il n'est pas utile, il est indispensable. [écrit, publicité]

1.3.9. En résumé, pour expliquer le rendement à l'oral des diverses constructions avec ou sans sujet, il n'y a pas besoin de faire intervenir une contrainte cognitive générale. Leurs contenus propositionnels respectifs suffisent à justifier leurs emplois. (Il n'est même pas besoin, comme on voit, de postuler dans le sens des énoncés une « structure informationnelle » qui constituerait un niveau d'organisation distinct de leur structure prédicative. Une bonne théorie des prédicats complexes devrait permettre d'en faire l'économie.)

2. De la dislocation des compléments

2.1. L'hypothèse

2.1.1. Les compléments du verbe, comme les sujets, peuvent être détachés en position frontale afin d'exprimer un contenu prédicatif stratifié. Il existe cependant deux variantes de cette construction : v1 = sans double marquage ; v2 = avec double marquage. Cf.

- (17) (a) Le bureau politique refusera de le coopter en octobre 1995, mais le chef du FN l'imposera le mois suivant. *De cette époque, tout le monde se souvient.* [presse]
- (b) *Là où sa conscience impitoyable le mène, il va, tout droit, indifférent aux critiques comme aux louanges.* [F. Giroud, portrait de P. Fresnay]
- (c) *Moi je pense que cela pourrait choquer plus d'une âme bien pensante de chez nous. Alors à ceux qui seraient choqués, je dis ceci. ...* [courrier des lecteurs]

- (18) (a) Mais *de ce grand voyage*, il n'*en* revint jamais. [copie d'élève]
 (b) Elle ne regarde la télé que lorsqu'il y a quelqu'un avec elle [...] *À la politique*, elle n'y comprend pas grand chose, mais elle s'intéresse beaucoup aux faits divers. [presse]
 (c) [Il y a...] un élément passif, et [...] un premier élément actif ou dynamique. *À cet élément dynamique*, Guillaumin *lui* propose un rôle déclencheur ou impulsur. [écrit scientifique]

2.1.2. Aux cas obliques, ces deux dispositifs alternent sans différence de sens apparente. Ils ne diffèrent que par les jugements normatifs qu'ils suscitent¹. On est donc fondé à les traiter comme des variantes. Pour les compléments directs, en revanche, la situation est plus confuse. Face à des paires comme (19), on constate en effet des dissensions parmi les locuteurs :

- (19) (a) Xavier, je connais.
 (b) Xavier, je le connais.

Certains semblent tenir (a) et (b) pour synonymes et interchangeables, d'autres y voient une différence de sens, le double marquage conférant au complément une interprétation [+individué], et son absence une valeur [-individué]. La meilleure façon d'interpréter les faits est, me semble-t-il, de considérer qu'il existe bien une variation v_1/v_2 sur l'ensemble des constructions à complément détaché frontal, mais que dans le cas des compléments directs, celle-ci donne lieu à deux traitements dialectaux différents, certains locuteurs l'exploitant au premier chef pour marquer l'opposition [\pm individué], d'autres non².

1. v_2 est en effet réprouvée par la norme. « *Ce pléonasm est en général critiqué* », dit Grevisse [1986 : 509].

2. Cette re-sémantisation de v_1/v_2 est sans doute liée au caractère défectif du paradigme des clitiques compléments. En français standard, celui-ci n'offre pas de forme [-individuée] opposable aux indices [+individués] *le, la, les*. Lorsqu'on veut disloquer un complément direct non individué, v_2 est donc impraticable, faute du matériel morphologique nécessaire. La variante v_1 est la seule solution possible, et l'on comprend, dans ces conditions, qu'elle puisse devenir la marque caractéristique du statut référentiel [-individué]. En revanche, dans les variétés régionales qui disposent d'un clitique accusatif non individué (*y* « lyonnais »), v_2 est possible, et les deux variantes alternent librement : *Le chocolat, j'aime* coexiste sans différence de sens avec *Le chocolat, j'y aime*.

2.1.3. Comme les variantes v_1/v_2 diffèrent par la présence/absence devant le verbe d'un clitique accordé avec le complément détaché, il est tentant d'imputer cette variation à la concurrence de grammaires G_1/G_2 postulée *supra*.

Cette hypothèse implique d'abord que l'on considère les morphèmes clitiques des séries $\{le, la, les/lui, leur/en/y\}$ comme n'étant pas, eux non plus, des « pronoms », mais des indices affixés au verbe, et faisant office de marques d'accord. Ce n'est là qu'un corollaire des analyses précédentes : si, dans une séquence comme *Ils le lui diront*, on tient le segment *Ils* pour un affixe du verbe, on doit évidemment en faire autant pour *le* et *lui*. Du reste, comme on l'a souvent observé, ces morphèmes présentent toutes les particularités distributionnelles propres aux marques de flexion : statut clitique, absence d'autonomie, ordre strictement contraint, sans possibilités d'intercalations...

Il faut ensuite supposer que les grammaires G_1 et G_2 diffèrent quant à la façon de coder les rapports argumentaux en général. Dans G_2 , chaque place d'argument comprise dans la valence d'un verbe serait nécessairement marquée sur celui-ci par un indice *ad hoc*, ayant une double fonction : (i) matérialiser la place d'argument tout en spécifiant son « régime », c'est-à-dire sa caractéristique casuelle ; (ii) rappeler, le cas échéant, le type du syntagme qui l'instancie (accord en personne, genre, nombre, format). En un mot, G_2 se distinguerait par la présence d'une conjugaison objective, assez comparable à celles du nahuatl ou des langues bantoues. Dans G_1 , en revanche, les rapports verbe-arguments ne seraient pas marqués morphologiquement, mais syntaxiquement, par simple cooccurrence dans la chaîne.

2.1.4. Le principal intérêt de cette hypothèse est d'apporter une explication générale au double marquage des sujets et des compléments : dans un cas comme dans l'autre, il serait dû à l'usage d'une variante morphologique « lourde » (G_2), dans laquelle le verbe est systématiquement conjugué par la gauche en fonction de chacun de ses arguments.

2.2. Indices prosodiques

2.2.1. Si G_2 comporte une conjugaison objective régulière, cela devrait être attesté notamment par l'existence, parallèle à (1-5) *supra*,

de doubles marquages de compléments non disloqués, prosodiquement intégrés, du genre ¹ :

- (20) *Il n'en revint pas de ce voyage
 *Je leur dis ceci à ceux qui seraient choqués.
 *Elle n'y comprend pas grand-chose à la politique.
 *Je le connais Xavier.

La question est donc avant tout de savoir si des énoncés présentant cette structure se rencontrent en français parlé.

2.2.2. Instruits par le cas des sujets, on peut soupçonner que si de telles occurrences existent, elles risquent d'avoir été confondues avec des « dislocations à droite » de compléments, et de se retrouver classées d'office parmi celles-ci dans les descriptions grammaticales traditionnelles. Une suite segmentale comme (21), en effet, est structurellement équivoque : seule la prosodie permet de déterminer si le complément qu'elle contient est disloqué ou non :

- (21) Bientôt on n'en parlera plus *de cette guerre*. [presse < Blasco]

2.2.3. Si l'on a affaire à une construction détachée, elle comporte une rupture mélodique, qui se manifeste essentiellement par deux traits. (i) Ce qui précède le complément porte un contour intonatif complet et autonome, qui n'implique pas la nécessité d'une prolongation. (ii) Le complément est émis quant à lui sur un registre sensiblement plus bas que le reste : il porte un intonème de « copie réduite », selon [Rossi 1999]. (En revanche, il n'est généralement pas isolé par une pause.)

2.2.4. Or, parmi les P à double marquage de complément du type (21), on en rencontre qui ne présentent pas du tout ces caractéristiques. Exemple saisi au vol à la radio :

- (22) et par conséquent + *on doit en conclure de cela* + que l'Égypte fait partie de notre antiquité [radio]

1. L'astérisque signale des séquences reconstruites.

La séquence en italiques a été émise sans discontinuité mélodique, aucune proéminence ne venant marquer sur *conclure* la fin d'un groupe intonatif, et aucune baisse de fréquence ne signalant [*de cela*] comme un appendice. Le contour d'ensemble était une montée continuative ordinaire. Selon toute apparence, on n'a donc pas affaire ici à une construction disloquée, mais bien à une P « liée » dans laquelle le complément du verbe est doublé par un indice clitique. En d'autres termes, on est en présence d'un double marquage sans détachement ¹.

2.2.5. Je ne saurais dire si les exemplaires du type (22) sont fréquents ou non. À vue de nez, ils semblent plutôt rares ². Mais leur existence permet en tout cas de penser que certaines occurrences de P simples se trouvent, sur la foi d'un double marquage de complément, indûment comptabilisées parmi les dislocations à droite. Une enquête sur corpus s'impose donc, afin de réévaluer, en tenant compte des marques prosodiques, l'étendue exacte des « vraies » dislocations à droite, et celle des P simples homonymes.

2.2.6. En attendant, un exemple comme (22) montre que certains locuteurs pratiquent, au moins sporadiquement, le double marquage des compléments dans les P simples. Les possibilités de construction des compléments présentent donc un parallélisme complet avec celles des sujets. Comparer (23-24) avec le tableau (13) *supra* :

- (23) (α) on doit conclure de cela que P
 (β) on doit en conclure de cela que P
 (γ) de cela / on doit conclure que P
 (δ) de cela / on doit en conclure que P

1. Il existe, symétriquement, des détachements à droite sans double marquage. Exemple : *est-ce que vous êtes content\ de la marionnette*... avec intonème conclusif B-sur *content*, et copie réduite (mélodie « basse plate ») sur le complément. Dans le cas des compléments comme dans celui des sujets, double marquage et dislocation apparaissent donc bien comme des phénomènes distincts, entre lesquels il n'y a pas forcément coïncidence.

2. Du moins dans les corpus oraux des années 1980. Peut-être sont ils plus fréquents chez les locuteurs des jeunes générations.

(24)

		Variation morphologique sur V	
		G1 [-IP]	G2 [+IP]
Prosodie	- détachement	(α) [V SP]	(β) [en+V SP]
	+ détachement	(γ) SP # [... V _]	(δ) SP # [... en+V _]

L'existence de spécimens du type (β) vient à l'appui de l'hypothèse formulée ci-dessus : le mode de flexion verbale propre à G2 apparaît bien comme un principe général, susceptible d'être appliqué dans tous les types de P, même si certains environnements structuraux semblent nettement plus favorables à G1.

2.3. Indices syntaxiques

Deux faits de combinatoire segmentale viennent en outre confirmer que la pratique d'accords entre verbe et compléments s'étend hors des constructions disloquées.

2.3.1. Il existe d'une part toute une série de verbes (ou lexies verbales) qui construisent couramment leur régime lexical en cooccurrence avec un clitique redondant : *en avoir marre* de SN ; *s'en foutre* (*ficher, moquer, balancer*) de SN ; *s'y connaître* en/à SN ; etc.

- (25) (a) J'y connais rien à la moto, et je voudrais bien que quelqu'un m'explique.
[web]
(b) À l'aide ! J'y connais rien en Mac !
(c) J'étais épuisé. Je me suis dit : « Je m'en fiche de mourir... ». [CERF]
(e) En tout cas on m'y reprendra plus à venir à l'étranger avec les patrons.
[Duras < Blasco]

Ces doubles marquages n'ont rien d'obligatoire, et des alternances comme (24) montrent bien qu'il s'agit de variantes libres :

- (26) (*titre*) Je connais rien à Jabber.
(*texte*) Alors voilà, j'y connais rien à Jabber et j'ai lu que... [web]

On peut donc voir là un avatar de la variation G1/G2, attestant qu'une conjugaison objective est en passe de devenir usuelle pour ces verbes. Apparemment, seuls les indices *en* et *y* donnent lieu pour l'instant à ce type de doublage. La cause en est sans doute que leur valeur non marquée pour les traits de genre, nombre, personne, format, les prédispose à fonctionner éventuellement sans valeur référentielle aucune, c'est-à-dire à prendre le rôle de simples marque-place matérialisant une position d'argument ¹.

2.3.2. D'autre part, on peut aussi interpréter comme un fait de conjugaison objective l'existence, parmi les P relatives, d'une variante dite « pléonastique » [Damourette & Pichon 1940] :

- (25) (a) Il possédait dans une île des Antilles une petite propriété, disait-il, où il pourrait *y* ancrer son bateau, où ils vivraient en paix entre mer et soleil. [I. Frain]
 (b) J'ai reçu voilà déjà quelques jours votre trait *dont* c'est avec grand plaisir que je vous *en* remercie. [lettre, 1915]

Dans ce dispositif, la cooccurrence d'une proforme relative initiale et d'un clitique redondant peut être analysée comme l'effet d'un accord selon G2 ². Ce sont aussi les compléments du type *en* et *y* qui apparaissent les plus enclins à subir ce double marquage. Cela suggère que parmi les facteurs qui influent sur le choix entre G1 et G2, le « régime » (= cas) du complément concerné joue un rôle primordial : les locuteurs recourent préférentiellement à G2 lorsque l'accord a pour trace un indice non marqué en genre, nombre, personne, comme le sont *en* et *y*. Dans le cas des compléments directs, où les indices sont

1. D'un point de vue diachronique, (25-26) sont peut-être les indices d'une tendance à généraliser l'usage de G2. Si tel est le cas, le double marquage des arguments pourrait devenir à terme la règle standard. Si au contraire ces fragments de conjugaison objective restent isolés et limités à quelques verbes, ils risquent de se voir résorbés dans G1, par le biais d'un processus de synthématisation. Celui-ci consiste à traiter la paire adjacente [clitique + verbe] comme une lexie verbale. Du coup, le clitique perd son statut de morphème, il n'y a plus de double marquage, et les spécimens de G2 se trouvent ainsi ramenés aux canons de la grammaire G1. C'est apparemment ce qui est arrivé depuis longtemps aux verbes *s'en aller*, *s'en retourner*, *s'ensuivre*, qui montrent des indices positionnels non équivoques de soudure (*je me suis en-allé*; *je me suis rentourné*; *il s'en est ensuivi*).

2. On notera, en (25a), la cooccurrence des deux variantes, avec et sans double marquage, illustrant l'alternance G2/G1.

marqués pour ces traits (*le, la, les, me, te...*), les usagers montrent au contraire une nette préférence en faveur de G1.

Conclusions

1. Ce que l'on retiendra de tout cela, c'est d'abord que la part des constructions disloquées dans le discours oral a été surestimée jusqu'à présent, et que la structure canonique [SN SV] mérite, dans une certaine mesure, d'être réhabilitée : elle n'est pas, en français parlé, si rare et si inadaptée qu'on croit. Cette erreur d'appréciation est due à la pratique d'une syntaxe fondée exclusivement sur le donné segmental, qui a conduit à assimiler dislocation et double marquage d'argument. Il ne me semble plus possible, de nos jours, de faire de la syntaxe sans prendre en compte aussi les propriétés prosodiques des constructions. Si l'on y prête attention, on constate que double marquage et dislocations sont en fait des procédés indépendants.

2. Une seconde conclusion a trait à la flexion verbale et aux contraintes d'accord en français contemporain. De nombreux faits corroborent l'hypothèse que cette zone du système est actuellement le lieu d'une variation, qui met en concurrence deux grammaires fondées sur des principes différents (et exploitées tour à tour par les locuteurs en fonction de préférences dont le détail reste à étudier) :

- ◆ Dans l'une de ces variantes (G1), la tendance est à l'absence de flexion verbale : les rapports entre le verbe et ses arguments ne sont pas marqués morphologiquement sur celui-ci (dans le cas des compléments), ou ne le sont qu'exceptionnellement, par quelques désinences faisant figure de vestiges (dans le cas des sujets)¹. Le marquage des relations rectionnelles s'effectue presque exclusivement par des moyens syntaxiques, c'est-à-dire par la simple juxtaposition, selon divers ordres convenus, du verbe et de ses arguments lexicaux.
- ◆ L'autre variante (G2) a au contraire pour principe que le verbe y est systématiquement fléchi en fonction de ses arguments : chacune des positions qu'il régit, qu'elle soit lexicalement pourvue ou non, est marquée sur lui par la préfixation d'un morphème

1. La survivance de ces désinences doit beaucoup au caractère conservateur de l'orthographe.

congruent. Le codage des relations rectionnelles est donc assuré à la fois par des moyens syntaxiques (cooccurrences sujet + verbe + compléments) et morphologiques (conjugaisons subjective et objective).

3. Il serait intéressant de reconstituer avec précision les processus diachroniques par lesquels on en est arrivé là. On peut à première vue soupçonner l'alternance G1/G2 d'être une séquelle de l'amusement progressif des consonnes finales qui a eu lieu entre xv^e et le xviii^e siècles. La désagrégation du paradigme des désinences verbales qui s'est ensuivie semble avoir eu deux conséquences : (i) d'une part, la perpétuation d'un principe ancien d'accord sujet-verbe, mais avec une contrainte d'accord qui tend à devenir latente, son marquage morphologique étant souvent absent ; (ii) d'autre part, la reconstitution, à partir d'anciens pronoms atones conjoints, d'un paradigme de flexion complet, et le développement par la même occasion d'une conjugaison objective, impliquant une généralisation des contraintes d'accord à tous les arguments du verbe. Si ce scénario est le bon, il illustre bien le fait que le changement linguistique, en matière de morpho-syntaxe, ne procède généralement pas par simple éviction d'une régularité au profit d'une autre, mais plutôt par constitution de compromis ou de mixtes entre plusieurs tendances à des régularisations divergentes.

Bibliographie

Berrendonner (A.)

1993, « Sujets zéro », *complétude et incomplétude dans les langues romanes et slaves*, S. Karolak & T. Muryn éd., Cracovie, Wydawnictwo Naukowe WSP, 17-45.

Berrendonner A. & Béguelin M.-J.

1997, « Left dislocation in French : varieties, use and norm », *Taming the vernacular*, J. Cheshire & D. Stein éd., London, Longmann.

Berrendonner A. 2002, « Les deux syntaxes », *Verbum* n° XXIV, vol. 1-2, 23-35.

Berthoud A.-C. 1996, *Paroles à propos. Approche énonciative et interactive du topic*, Paris, Ophrys.

Blanche-Benveniste C., Rouget C. & Sabio F.

2002, *Choix de textes du français parlé*, Paris, Champion (= CTFP).

- Blasco-Dulbecco M.
1999, *Les dislocations en français contemporain*, Paris, Champion.
- Charolles M.
1997, *L'encadrement du discours : univers, champs, domaines et espaces*, Nancy, Univ., LanDisCo.
- Creissels D.
1995, *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, PUF.
- Cresti E.
2003, « Modalité et illocution dans le topic et le comment », *Macro-syntaxe et pragmatique. L'analyse linguistique de l'oral*, A. Scarano, éd., Roma, Bulzoni, 133-182.
- Damourette J. & Pichon E.
1940, *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, Paris, D'Artrey.
- Dauzat A.
1946, *Voyage à travers les mots*, Paris, Bourrelier & Cie.
- Gadet F.
1989, *Le français ordinaire*, Paris, A. Colin.
- Gougenheim G.
1938, *Système grammatical de la langue française*, Paris, D'Artrey.
- Grevisse M.
1986, *Le bon usage*, Gembloux, Duculot.
- Grobet A.
2002, *L'identification des topiques dans les dialogues*, Bruxelles, Duculot.
- Groupe de Fribourg
à paraître, *Grammaire de la période*.
- Jaeggli O.
1981, *Topics in Romance syntax*, Dordrecht, Foris publ.
- Kronning H.
1996, *Modalité, cognition et polysémie : sémantique du verbe modal devoir*, Uppsala, Acta universitatis upsaliensis.
- Lacheret-Dujour A.
2003, *La prosodie des circonstants en français parlé*, Leuven-Paris, Peeters.
- Lambrecht K.
1994, *Information structure and sentence form. Topic, focus, and the mental representation of discourse referents*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Lambrecht K.
2003, « Contraintes cognitives sur la syntaxe de la phrase en français parlé », Actes du colloque « Modèles syntaxiques », Bruxelles, 6-8 mars 2003, à paraître, Van Raemdonck (D), éd.
- Lazard G.
1994, *L'actance*, Paris, PUF.
- Leeman D.
2006, « L'absence de sujet en français contemporain : premiers éléments d'une recherche », *L'information grammaticale* n° 110, 23-30.

- Martin R. 1983, *Pour une logique du sens*, Paris, PUF.
- Moignet G. 1974, *Essais de psycho-systématique française*, Paris, Klincksieck.
- Riegel M., Pellat J.-C. & Rioul R. 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- Rossi M. 1999, *L'intonation, Le système du français : description et modélisation*, Paris, Ophrys.
- Sandfeld K. 1965, *Syntaxe du français contemporain. (I). Les pronoms*, Paris, Champion.
- Tesnière L. 1959, *Syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.
- Vion (M.) & Colas A. 1987, « La présentation du caractère ancien ou nouveau d'une information en français : une étude génétique », *Archives de Psychologie*, 55, 243-264.

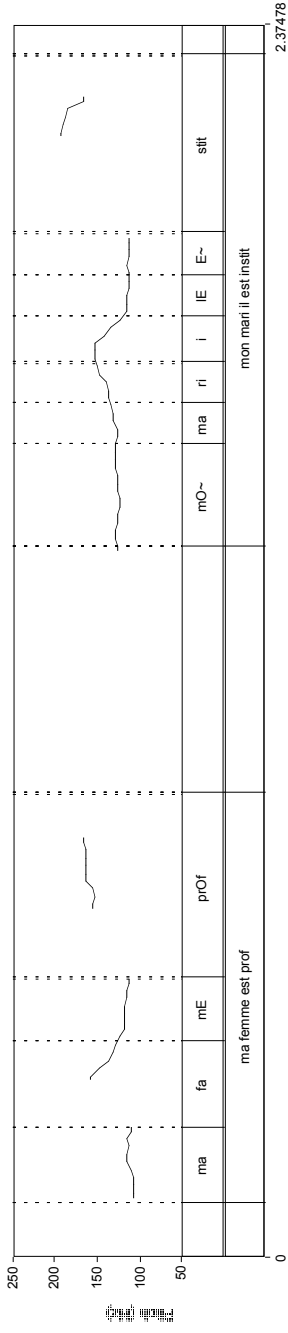


Fig. I (exemple 7)

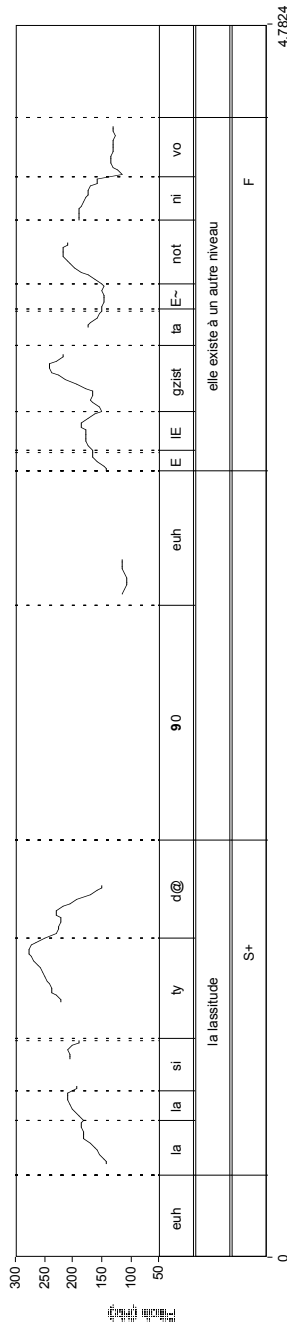


Fig. II (exemple 8)

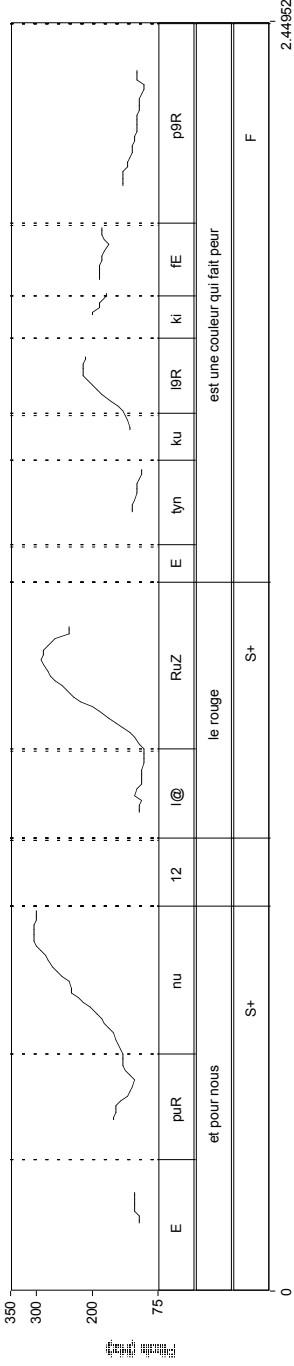


Fig. III (exemple 9)

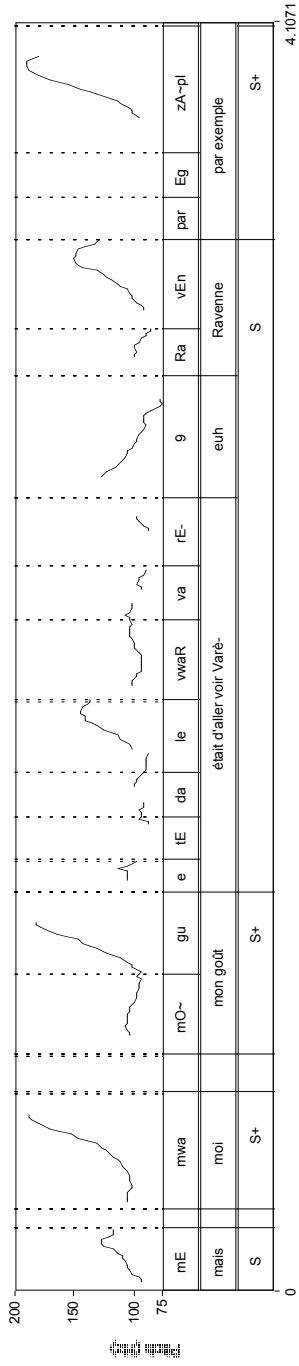


Fig. IV (exemple 10)